

La souffrance psychique toujours au plus haut

Alarmant : non seulement la souffrance psychique s'incruste à la deuxième place des maladies professionnelles, juste derrière les troubles musculo-squelettiques, et bien avant les problèmes auditifs et les troubles de la vue, mais elle s'aggrave.

C'est le navrant constat que font conjointement l'Institut de veille sanitaire (INVS) et le ministère du Travail, à l'issue d'une vague de trois enquêtes de terrain menées en 2006 et 2007, fondées non sur des questionnaires, mais sur plus de 33.500 consultations (obligatoires pour la très grande majorité), auprès de 283 médecins du travail de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Même si l'étude reste circonscrite à un territoire, elle donne la mesure du fléau.

La prévalence des maladies psychosociales est passée de 1,2 % à 1,4 %.

Et les manifestations en sont de plus en plus variées : « *dépression* », « *troubles du sommeil* », « *souffrance due au harcèlement moral* », « *syndrome anxio-dépressif* », etc.

Au total, 469 pathologies ont été dûment répertoriées par les praticiens.

Les sources de ces maux : L'organisation du temps de travail, les dysfonctionnements managériaux ou les problèmes de collectif de travail.

Le salarié qui souffre au travail est plus souvent cadre ou ouvrier, les employés étant relativement épargnés.

Les femmes sont plus nombreuses parmi les victimes, et **les secteurs les plus exposés sont, selon cette enquête, les activités financières** et l'industrie.

Mais l'administration et l'action sociale au sens large ne sont pas pour autant épargnées.

Les épidémiologistes notent que **le risque augmente avec l'âge**, ce qui n'est pas de bon augure, compte tenu du vieillissement général de la population.